

Ecole publique Bertha Harjès de Vert en Drouais

Procès-verbal du conseil d'école du 16 mars 2021 :

Présents :

Le conseil municipal :

Mme Dumon

Le comité de parents :

Mme Houel, Mme Grimoin, Mme Le Naour, Mme Ferreira et M. Wey

Le conseil des maîtres :

Mme Deluce, Mme Roux, Mme Ben Saad, Mme Talbot, Mme Blanchard et M. Rouleau

Périscolaire :

Mme Aubert

Excusés : Mme Ledoux, Mme Delaplace, Mme Hermeline, Mme Wissocq, MM Monteiro, Matha et Perdereau.

Autres présences : personne, mesure sanitaire covid-19

M. Wey (représentant de parents d'élèves) et M. Rouleau (enseignant) seront secrétaires

Relevé de conclusions :

Validation du PV du conseil d'école du 03/11/2020 :

Pas de modifications, après demande, celui-ci est validé à l'unanimité.

EFFECTIFS:

Pour l'année 2020/2021 : Nous avons actuellement 127 enfants répartis dans 5 classes des PS au CM2.

Pour l'année 2021/2022 : Il y a 15 élèves qui partent en 6ème. En prévisionnel, il y aurait l'arrivée d'une dizaine de PS. Effectifs plutôt stables.

EQUIPE ENSEIGNANTE :

L'équipe éducative a changé :

- **Melle Ben Saad Amira remplace Mme Saché Emilie** actuellement en congé longue maladie. Après plusieurs remplaçants temporaires, Mme Ben Saad est affectée jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- **Mme Vity Marie-Emmanuelle, AESH, a été affectée sur notre école** en remplacement de Mme Baume. Elle encadre un enfant spécifique sur 12h et est à disposition de l'école pour aider d'autres enfants le reste du temps.

BUDGETS :

Bilan de la coopérative scolaire : Le budget de la coopérative est positif, le cahier de comptes est à disposition sur demande. Nous remercions les parents qui participent activement à toutes les actions menées pendant l'année. Cela permet à l'école de réaliser des sorties, des actions, des projets et des achats sans avoir à demander de participation financière aux parents.

Budget communal pour l'année 2020 : Le budget communal a été utilisé.

Budget communal pour l'année 2021 : En attente du budget alloué (d'ici avril/mai).

ORGANISATION :

Modification des décloisonnements mis en place pour l'année scolaire 2020/2021:

- Fin des décloisonnements initialement mis en place entre les différentes classes en raison de la crise sanitaire et du protocole qui impose le non brassage des classes.
- Les séances de piscine des CP/CE1 et des CE1/CE2 se sont fait en alternance en décembre et janvier car vestiaire commun à la piscine et partage du car impossible.

Organisation spécifique à l'école dans le respect du protocole sanitaire :

- Accueils/sorties échelonnés sur 10 minutes et répartis sur les trois portails de l'école pour les classes ne se mélangent pas et ne se croisent pas
- Récréation individuelle à chaque classe
- Lavage des mains à chaque entrée et sortie de la classe
- Pas de décloisonnement ou de brassage lors des APC

PPMS/ INTRUSION/INCENDIE

- le deuxième exercice incendie aura eu lieu le 19 mars.
- le deuxième exercice PPMS a eu lieu le 05 février 2021. Celui-ci était un PPMS confinement sans regroupement (mesures sanitaires obligent). L'exercice était une simulation tempête inondation. Tout s'est très bien passé et l'exercice a duré environ 1h en maternelle et 1h45 en élémentaire.

EVOLUTION DES PROJETS 2020/2021

Concours « petit doc » :

En raison de l'édition du 100^{ème} exemplaire, **les CE1/CE2 ont réalisé leur propre livre, à la manière « d'un petit doc » sur le thème de la Terre.** Présentation d'un exemplaire, en attente des résultats en avril.

Le potager :

CP/CE1 : travail sur les semis : de la graine à la plante, avec vente des semis au profit de la coopérative scolaire, vendus 50 centimes le boquet. Des semis seront également plantés dans le potager de l'école. **Les MS/GS, participeront également** à la réalisation des semis.

Concernant le tri sélectif :

La récupération des bouchons, des cartouches, de stylos et de gourdes de compote se poursuivent.

La réutilisation du papier : aucune feuille vierge ne doit servir de brouillon se poursuit.

Projet « Maths » :

Les trois classes d'**élémentaire** sont inscrites cette année au « **challenge calcul mental** » et les classes de **maternelle** sont inscrites au « **Rallye Math-Mat** »

Projet CM avec sortie au Futuroscope :

Ce **projet est malheureusement abandonné**, les ares versés par les parents seront prochainement remboursés.

Sorties scolaires de fin d'année :

Cette année, ne sachant pas comment va se dérouler la fin d'année et les contraintes sanitaires, **nous ne prévoyons pas actuellement de sorties de fin d'année**. L'équipe enseignante réfléchit actuellement à une compensation pour les élèves.

Que s'est-il passé à l'école ?

Le 6 novembre : **Remise aux élèves de CM du passeport du civisme** par Mme Delaplace, Mme Deluce et Mme Aubert. C'est un livret nominatif où les élèves doivent **valider des missions d'intérêt collectif** (faire vivre le devoir de mémoire, prendre soin des aînés, préserver son environnement, protéger et porter secours, découvrir son patrimoine, ...). **Ce livret est mis en place conjointement entre l'école et le périscolaire.**

Le 15 décembre : Mme Roux et Mme Talbot ont organisé **un goûter de Noël à la maternelle chacune dans leur classe** : le Père Noël est passé pour distribuer les cadeaux et faire un petit goûter avec les enfants.

Le 15 décembre : **tirage au sort**, le soir devant l'école, par des parents et des élèves présents de la **loterie de « Noël »** : il y avait plus de 75 jeux/jouets à remporter (bénéfices au profit de la coopérative).

Fin janvier : Ont eu lieu les deuxièmes évaluations nationales pour les CP :

- **pour les CP, en moyenne : 75.8 % de réussite en français**

. **72.3 % de réussite en mathématiques**

les résultats sont stables par rapport aux premières évaluations de septembre (-2pts en français et +2 pts en maths)

Le 5 février : **deuxième exercice PPMS** : risque majeur.

Le 12 février : **intervention** dans la classe de Mme Saché le matin et de M. Rouleau l'après-midi, de la **société « les savants fous »** pour découvrir et travailler sur la **Lune**.

En mars, les mardis matins : **intervention de l'infirmière de PMI** pour visite des élèves de MS

Annulations des activités suivantes initialement prévue :

- spectacle de Noël de la mairie
- marché de Noël et café des parents
- sortie médiathèque pour les classes de maternelle et de CP/CE1
- sortie médiathèque et musée, avec pique-nique des classes de CE et CM.
- sorties « école et cinéma » des classes de CP/CE1 et CE1/CE2

Nous remercions la municipalité pour l'achat d'une quarantaine de dictionnaire comme demandé lors du précédent conseil d'école.

Que va-t-il se passer ?

Le 25 mars : **intervention du médecin de Senonche** : en CP/CE1 pour une intervention sur l'alimentation et l'hygiène corporel et dentaire

Le 25 mars : **fête du court métrage en maternelle/ élémentaire** : diffusion de plusieurs court-métrages dans chaque classe sur les thèmes suivants : « la musique » en maternelle, « mon zoo urbain » pour les CP/CE, « le cosmos » en CM.

Le 26 mars : **intervention de Mr Peirera, (les savants savants) en maternelle** : sur le thème « Chim' qui rit ».

En mars : **une loterie « Lapin en chocolat »** est actuellement organisée au profit de la coopérative scolaire.

Le 10 avril : **une chasse aux oeufs** sera organisée dans l'école pour les enfants de la maternelle (en dissociant les classes).

Le 21 mai : **intervention de Mr Peirera**, en CP/CE1 sur le thème : les volcans

Fin mai début juin : **vente des semis de la classe des CP/CE1** au profit de la coopérative scolaire. La date sera déterminée en fonction de l'évolution de croissance des semis et sera annoncée 10 à 15 jours avant.

Le 25 juin : **exposition en art visuel**, sur le thème « **Le tour du monde** » à confirmer.

Fin juin : **tombola**, date à confirmer.

Questions/remarques diverses :

DE LA PART DES REPRESENTANTS DE LA MAIRIE :

Aucunes questions/remarques fournies

DE LA PART DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE :

Comme cela avait été évoqué lors des précédents conseils d'école, qu'en est-il des demandes d'investissements suivants ?

- *Installation d'étagères dans la réserve (ancien bureau de direction)*
- *Investissement dans 3 tableaux blancs pour les classes d'élémentaire*
- *Investissement pour renouveler le gros matériel (tables/chaises/...) en maternelle*

Toutes les demandes sont en cours, elles seront examinées lors du prochain budget. Il n'a pas encore été fait de visite pour le gros matériel en matériel.

Pour les 3 questions, les demandes d'investissements sont prises en compte, elles seront examinées lors du prochain budget en conseil municipal (vote le 15 avril prochain). L'équipe municipale qui devait se déplacer à l'école pour évaluer les besoins n'a pas encore pu le faire.

DE LA PART DES PARENTS D'ELEVES ELUS :

Questions/remarques/observations des parents représentants :

1°) Il semble que les élèves de CE1 de Mme Deluce aient accès à des temps de "jeux" lorsqu'ils sont en travail en autonomie et que le travail demandé est à leur sens

terminé. Quelle est la logique pédagogique dans le fait de laisser des enfants de CE1 avoir le choix de pouvoir se divertir (perles, dessins...) plutôt que d'approfondir leur travail et de ne pas se précipiter en le bâclant. Des enfants de 7ans sont-ils en capacité de juger si leur travail est réellement terminé?

Mme Ledoux, inspectrice informe : « **Cette question ne relève pas d'un conseil d'école.** Transmettre à la personne qui a posé la question de **prendre un rendez-vous avec l'enseignante concernée pour qu'elle puisse expliciter son fonctionnement pédagogique** dont elle est seule responsable en tant que professionnelle. »

2°) Sur le temps périscolaire, y'a-t-il une aide au devoir ? Si oui, comment est-elle organisée?

Mme Aubert, directrice adjointe de l'ASC Mézières qui coordonne le temps méridien : **il n'y a pas d'aide aux devoirs** car pas assez d'animateurs pour l'encadrer, toutefois une table est à disposition des enfants pour la **réalisation des devoirs en autonomie**.

3°) Peut-on faire quelque chose pour les enfants qui roulent et slaloment avec leur vélo et/ou trottinette dangereusement sur la partie piétonne, la route et le parking? Le parking n'est pas un terrain de cross. Cela se passe toujours aux heures où il y a le plus de monde au niveau circulation et piéton. Une enfant de maternelle a failli récemment être percutée par un de ses enfants et son vélo sur la partie piétonne et un parent s'est retrouvé surpris de voir surgir en sortant de sa place de parking 2 enfants sur la même trottinette au moment où cela circule le plus et pourtant les parents étaient devant l'école...

Mme Dumont, adjointe au Maire : **par rapport à l'incivilité, on ne peut rien faire surtout en présence des parents.**

4°) Problème sur le stationnement : Mail envoyé par un parent à la mairie. Peut-on matérialiser le passage piéton et mettre une signalisation devant l'école ? Il est constaté que les petits patrouilleurs sont mieux gérés le matin par les animatrices qu'à la sortie de 16h par certains animateurs. Le midi, ce sont toujours les mêmes parents qui ne veulent pas se garer sur le parking alors qu'il y a de la place.

Mme Dumont, adjointe au Maire : **Un marquage au sol est prévu prochainement**, ce qui permettrait de verbaliser en cas de non respect de ce marquage.

Rappel de Mme Aubert : dans le passeport du civisme, a été mis en place « les petits patrouilleurs » depuis le mois de novembre avec des PV « humoristiques » où les parents doivent « un paquet de bonbons » par exemple. **Les petits patrouilleurs » sont présents les matins et les soirs afin de promouvoir la civilité et le respect des règles.** Cela se passe bien et semble améliorer les choses. Toutefois il est soulevé que « les petits patrouilleurs » sont placés à côté de l'entrée des Élémentaires où un effet se fait sentir.

Mme Roux informe que les parents ne respectent pas les emplacements de stationnement au niveau de la maternelle/périscolaire où les petits patrouilleurs ne sont pas présents et où l'incivilité demeure.

Par rapport à la gestion matin/soir : Mme Aubert en a parlé avec Mathilde qui n'a pas constaté de différences. **Ne pas hésiter à reporter les problèmes constatés au moment même auprès de l'ASC.**

5°) Quel est le protocole sanitaire appliqué à la cantine ?

Réponse du Périscolaire : **Dans la mesure du possible la règle de la distanciation des deux mètres est respectée**, sinon celle des un mètre l'est à minima et les élèves remettent leur masque entre chaque plat. **Les enfants sont répartis par classe.** Après le repas, les enfants doivent remettre leur masque. Il n'y a plus de travail sur l'autonomie **car le service** (mettre la table, servir les plats et débarrasser) **doit être assuré par les animateurs.**

Les parents aimeraient être informés du protocole / des modifications du protocole.

6°) Nous souhaitons aborder le problème rencontré au moment de la pause méridienne fin janvier pour lequel nous avons été informés et avoir des précisions sur les points suivants :

- les faits - la punition des enfants - la légalité des produits utilisés en présence des enfants.

Réponse du Périscolaire : **Trois enfants se sont disputés et bagarrés très sévèrement** avec échange de vulgarités. Dans ce cas, avant le COVID, l'idée était de les aider à prendre conscience de leur erreur en leur demandant d'aider aux services et à la préparation des tables. **Depuis le COVID, ce n'est plus possible, donc en lien et accord**

avec la mairie, il a été décidé de leur demander de nettoyer des salles de classe en utilisant les produits habituels (désinfectant : javel diluée avec de l'eau) et les sanitaires (désinfectant canard WC). Il est précisé que cela a permis un échange individuel avec les enfants et que sur le coup cela semblait une punition adaptée et appropriée. **Les parents des enfants concernés ont été informés de la sanction mise en place.**

Il est précisé que la punition n'a pas été donnée pour combler l'absence de la personne en charge habituellement de la désinfection des locaux ces jours-là.

Il est toutefois soulevé lors de l'échange autour du sujet que **cela représentait un non-respect des protocoles sanitaire et de distanciation des élèves**, car les élèves punis sont allés de classe en classe. De plus, **il ne semble pas adapté, voire dangereux de demander à des enfants d'utiliser des produits contenant de la Javel**, même diluée et de désinfecter et nettoyer les sanitaires.

Il est demandé de réfléchir à d'autres types de punition : le message est entendu par le Péricolaire qui précise qu'il ne faut pas hésiter à prendre contact avec eux en.



7°) *Incident* : Nous avons eu 2 retours de parents qui ont trouvé ses tâches de décoloration sur les vêtements de leurs enfants à leur retour de l'école.

L'équipe enseignante regrette ce désagrément, mais informe que cela n'a pas pu se passer sur le temps scolaire car aucun produit utilisé en classe par les enseignants, en présence des enfants, n'est susceptible de décolorer les vêtements.

Mme Dumon précise que dans **le cas où les parents seraient venus immédiatement à la mairie signaler cela, cette dernière aurait pu faire jouer l'assurance.**

Les parents concernés précisent que le but de cette question, est de comprendre comment cela a pu arriver. Le questionnement principal étant sur le nettoyage des tables à la javel le midi et le fait que les tables soient bien essuyées ou non, ou si un surplus de produits peut être utilisé. **Cela afin de s'assurer que les enfants ne soient pas directement en contact avec le produit au niveau de la peau ou des yeux.**

8°) *Des parents de la classe d'Emilie s'interrogent sur les nombreux changements d'enseignants. Les enfants avaient finis par prendre leur marque avec leur dernière enseignante avant les vacances et à leur retour c'est de nouveau une nouvelle remplaçante. Les parents s'interrogent s'il y aura des nouveaux changements à venir, si cela ne jouera pas sur leur apprentissage et les changements perturbent certains enfants.*

Mme Saché est en arrêt longue maladie. Nous avons en effet eu plusieurs remplaçants qui se sont succédé, mais jamais **il n'y a eu absence de remplacement.** En cette période de crise sanitaire, c'est à souligner car toutes les absences des enseignants sont loin de pouvoir être toutes remplacées. **Cela a donc permis aux élèves de ne pas perdre de jours d'école et donc de jours d'enseignement.** Mme Ben Saad assurera le **remplacement de Mme Saché jusqu'à la fin de l'année.**

Début du conseil à 18h35 et fin du conseil à 19h25

La directrice, Mme Deluce

Les secrétaires de séance,

Mme (enseignante) et Mme (parent)